

PREFET DE LA MARTINIQUE

PRÉFET DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER MINISTÈRE DE LA DÉFENSE COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCE ARMÉES AUX ANTILLES

Cabinet du préfet Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 06 octobre 2015

Communiqué de presse

Deux interceptions de drogue en trois jours pour la frégate *Ventôse* : plus de 800kg de cocaïne saisis et près de 800kg de marijuana

Dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 2015, la frégate de surveillance *Ventôse* est intervenue pour intercepter un Go Fast faisant route vers la Guadeloupe, suspecté de trafic de drogue par l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) dans le cadre de sa mission de collecte du renseignement opérationnel. Lors de son action, la frégate a bénéficié du soutien d'un avion de patrouille maritime des forces armées canadiennes, déployé à Fort-de-France pour participer aux opérations internationales de lutte contre les trafics de stupéfiants dans la Caraïbe. 33 ballots de drogue ont été saisis par la frégate pour un poids de près de **800 kilogrammes de marijuana**.

La drogue récupérée a été remise à l'antenne Caraïbes de l'OCRTIS pour destruction le 01^{er} octobre 2015, qui a également placé en garde à vue les 4 présumés narcotrafiquants dans le cadre de l'enquête judiciaire, sous l'autorité du procureur de la République.

Fruit d'une enquête de longue haleine menée par les agents de la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières, un voilier, identifié et suspecté par la DNRED de se livrer à un trafic de stupéfiants au départ d'Amérique du Sud, a été signalé aux forces armées aux Antilles via l'agence interministérielle de lutte contre le narcotrafic aux USA – la Joint Inter Agency Task Force – South (JIATF-S). Pisté grâce au concours d'un avion de patrouille maritime CP 140 Aurora des forces armées canadiennes et d'un Falcon 50 de la Marine nationale, le voilier *Sequoyah* a été intercepté le 03 octobre au matin par la frégate de surveillance *Ventôse*. La cargaison saisie à son bord s'élève à **808 kilogrammes de cocaïne pure**. En Europe, cette cocaïne pure serait coupée en moyenne 5 fois et représenterait donc **plus de 4 millions de sachets de 1 gramme**. La drogue récupérée a été remise à l'antenne Caraïbes de l'OCRTIS pour destruction. Dans le cadre de l'enquête judiciaire, sous l'autorité du procureur de la République de la Juridiction Interrégionale Spécialisée (JIRS) de Fort-de-France Éric Corbaux, l'OCRTIS a placé en garde à vue les 3 présumés narcotrafiquants.

Agissant dans le cadre de l'action de l'État en mer, les forces armées aux Antilles opèrent régulièrement de manière coordonnée avec les autres administrations françaises ainsi que ses partenaires étrangers de la Caraïbe, pour réprimer les trafics de drogue en haute mer. Ces opérations sont placées sous l'autorité de Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles et conduites depuis le centre opérationnel interarmées implanté à Fort-de-France par le contre-amiral Olivier Coupry, commandant supérieur des forces armées aux Antilles et commandant de la zone maritime Antilles.

Ces deux actions illustrent le haut niveau coopération atteint avec les partenaires régionaux, qui mettent régulièrement leurs moyens à la disposition des opérations, ainsi que le volontarisme et l'efficacité de l'action interministérielle menée par la France pour lutter contre le trafic de produits stupéfiants en zone maritime Antilles.

Ces opérations portent le bilan de cette année 2015 à 7,8 tonnes de drogue interceptées en mer par l'action conjointe des services français positionnés dans la zone maritime Antilles.